



unesco

Patrimoine culturel
immatériel

LHE

LHE/24/C2C/1
Paris, le 10 mai 2024
Original : anglais

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**DOUZIÈME RÉUNION DE COORDINATION ANNUELLE DES CENTRE DE CATÉGORIE 2
ACTIFS DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**13 juin 2024
Siège de l'UNESCO, Paris (salle VIII)**

Ordre du jour et horaires

Ordre du jour et horaires

Jeudi 13 juin 2024	
9h	Enregistrement des participants
9h30 – 10h15	<p>Point 1 : Ouverture et informations générales</p> <p>Fumiko Ohinata, Secrétaire de la Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot d’ouverture • Présentation des participants • Objectifs de la réunion et ordre du jour • Développements récents dans le cadre de la Convention de 2003
10h15 – 11h	<p>Point 2 : Statut du processus d’évaluation des Centres de catégorie 2 et renouvellement des accords entre les pays hôtes et l’UNESCO</p> <p>Susanne Schnuttgen, Cheffe, Unité du Renforcement des Capacités et des Politiques du Patrimoine, Entité du Patrimoine Vivant</p> <p>Observations des Centres de catégorie 2</p>
11h – 12h30	<p>Point 3 : Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développements récents des initiatives thématiques de la Convention de 2003 ‘Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et changement climatique’ par Juliette Hopkins, Secrétariat de la Convention de 2003 • Présentations par les Centres de catégorie 2 <p>Discussion : opportunités de synergies et de collaborations</p>
12h30 – 14h30	<p>[Photo de groupe]</p> <p>Pause déjeuner</p>
14h30 – 16h30	<p>Point 4 : Renforcer les capacités pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel en utilisant des approches multimodales et contribuer au développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développements récents du programme de renforcement des capacités, avec présentation de la plateforme d’apprentissage évolutive, par Susanne Schnuttgen • Actualités du processus de Rapport Périodique et de l’implication des Centres de catégorie 2, par Ana Gonzalez, Secrétariat de la Convention de 2003 • Présentations par les Centres de catégorie 2 <p>Discussion : opportunités de synergies et de collaborations</p>
16h30 – 16h40	<p>Point 5 : Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de la réunion • Lieu de la treizième réunion annuelle de coordination

16h40 – 16h50	Point 6 : Divers
16h50 – 17h00	Clôture

Liste des documents et références

Documents de travail	
LHE/24/C2C/1	Ordre du jour et horaires
LHE/24/C2C/2	Liste des participants
LHE/24/C2C/3	Rapport de la onzième réunion annuelle de coordination des Centres de catégorie 2
LHE/24/C2C/4	Note d'information
BSP-2020/WS/PMR-1	Stratégie 2019 concernant les Centres de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO
Références	
Textes fondamentaux de la Convention de 2003 (édition 2022)	2003 Convention Basic Texts 2022 version-FR.pdf (unesco.org)
Page internet dédiée aux Centres de catégorie 2	Centres de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO